



Mairie de

12120 CASSAGNES-BéGONHès

☎ : 05.65.46.70.09 - 📧 05.65.46.70.09
mairie-cassagnes12@orange.fr

SEANCE DU mercredi 18 juillet 2018 – 20 h 30

RESSOURCES HUMAINES : MISE A DISPOSITION D'UN AGENT

RESSOURCES HUMAINES : EMPLOI D'ASSISTANT DE GESTION ADMINISTRATIVE

RESSOURCES HUMAINES : MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE

TRAVAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS SEGALI

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

QUESTIONS DIVERSES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**

Séance du 18 juillet 2018

A 20 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COSTES Michel, Maire

Présents : Monsieur COSTES, Monsieur BOUNHOL, Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Madame ALBINET, Monsieur SOULIE, Madame VERNHES, Madame DANÈS, Monsieur ISNARD, Monsieur FRAYSSIGNES, Monsieur CANIVENQ, Monsieur BOUSQUET, Monsieur ALZIAR

Excusée : Madame BLANCHARD

Représentés : Monsieur FRAYSSE par Monsieur FRAYSSIGNES, Madame COMBELLES par Monsieur GAULTIER DE KERMOAL

Secrétaire : Madame ALBINET Clarisse

Date de la convocation : 12/07/2018

Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture : 19/07/2018

Publié le : 19/07/2018

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT A LA COMMUNE DE COMPS LA GRAND'VILLE

Le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer avec la commune de *COMPS LA GRAND'VILLE*, une convention de mise à disposition pour un adjoint administratif principal de 2ème classe de la commune de *CASSAGNES-BEGONHES* auprès de *la commune de COMPS LA GRAND'VILLE*. Il s'agit d'une mise à disposition d'une journée par semaine avant mutation de cet agent dans cette collectivité territoriale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer pour l'agent concerné, la convention de mise à disposition avec le Maire de COMPS LA GRAND'VILLE.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : EMPLOI D'ASSISTANT DE GESTION ADMINISTRATIVE

La procédure de recrutement est en cours. Le Conseil Municipal décide de constituer un groupe d'élus en charge de la sélection des candidatures et pour la réalisation des entretiens. Messieurs COSTES, BOUNHOL, GAULTIER DE KERMOAL et ALZIAR sont désignés membres de ce groupe.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : ADHESION A LA CONVENTION RELATIVE A LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'AVEYRON

Le Centre de gestion de l'Aveyron s'est porté volontaire pour expérimenter le nouveau dispositif de médiation préalable obligatoire régi par le décret n°2018-101 du 16 février 2018. L'intérêt de la médiation préalable est de permettre de trouver une solution amiable aux litiges de la fonction publique opposant les agents à leur collectivité, avec pour finalité d'éviter autant que possible les recours contentieux qui requièrent un traitement long auprès des tribunaux administratifs, qui par ailleurs engagent des dépenses non négligeables pour les employeurs publics locaux et qui bien souvent entraînent la détérioration des relations entre agent et employeur. Le médiateur du centre de gestion de l'Aveyron exercera sa mission en toute impartialité et respectera la charte adoptée par le CDG12.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'adhérer au dispositif de médiation préalable obligatoire et d'autoriser le Maire à signer la convention et à prendre toute décision utile à la mise en œuvre de cette dernière.

TRAVAUX

- mise en place de 16 horloges astronomiques pour l'éclairage public

16 secteurs : La Ligonie, ZA de Plaisance, Bouzinas, ZA Saint Martin La Vernhe Haute, partie haute de l'avenue de l'aérodrome, le Foirail, la Cité Beauregard, Calviac, Combrières, La Calmette de Céor, La Calmette Saint-Martin, Le Bousquet Saint-Amans, Saint Martin, La Borie des Pujols, La Cailholie et Rayret viennent d'être équipés d'horloges pour programmer l'extinction de l'éclairage public la nuit entre minuit et six heures.

- travaux à l'école pour aménagement d'une salle de classe

Les travaux sont en cours pour une ouverture de cette nouvelle salle de classe à la rentrée.

- travaux d'aménagement du coeur de village et des RD en traverse

Les travaux sont en cours.

A partir de vendredi 20 juillet 2018, les bordures des trottoirs seront posées.

Du 9 juillet au 27 juillet 2018, la Route Départementale 522 en direction d'Auriac-Lagast est barrée en raison des travaux au niveau du mur de soutènement de l'école publique.

- projet de construction d'un logement par Polygone

Polygone a retenu le projet de construction d'un logement locatif à caractère social avec possibilité d'accession à la propriété dans le lotissement les Chênes III. Il s'agit de la construction d'une maison individuelle T4 de type "traditionnelle" de 90 m² environ. Le bail à construction sera signé prochainement entre la Commune et Polygone.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS SEGALI

- salle intercommunale à vocation sportive

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Pays Ségali a délibéré favorablement pour le portage de l'investissement et du fonctionnement d'une salle intercommunale à vocation sportive à CASSAGNES-BEGONHES.

L'emplacement envisagé de cet équipement sportif serait à proximité du stade de football.

Un groupe de travail composé de Mesdames ALBINET et DANES et Messieurs COSTES, BOUNHOL, CANIVENQ, FRAYSSIGNES et ISNARD se met en place pour travailler sur ce projet.

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Communication des Décisions du Maire

DM _004 : Location appartement T3 à Madame ESCORBIAC Anne-Marie

Déclaration d'Intention d'Aliéner

DIA01205718G0007 : Parcelles C405 - C404- C403 C177 - Le BOUYSSONIS - non exercice du droit de préemption

QUESTIONS DIVERSES

Les élus remarquent un manque d'entretien et d'élagage de haies et d'arbres en bordure de routes par les propriétaires riverains.

Il y a eu que 2 réponses des associations pour la participation au forum des associations. Cette manifestation ne devrait pas être reconduite en 2018.

Le Centre Social proposera un groupe de paroles pour les parents à partir de septembre 2018 une fois par semaine sur CASSAGNES-BEGONHES.

Lors de la Cérémonie du 11 novembre 2018, il est envisagé d'associer les élèves des établissements scolaires de CASSAGNES-BEGONHES.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits



Le Maire – Mr COSTES Michel